



## COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

### PROCÈS-VERBAL N° 35

---

Réunion : Plénière

Date : 13/03/2023 à 19h

---

Président(e) : **Romain Delpech**

---

**Présent(e)s** : Nicolas HOUGUET, Christophe TOURNIER, Frédéric HEBRARD, Frédéric ANTONIO, Karim TOURECHE, Maximilien DEMOUSTIER, Vincent RECOCHE, Aurélien BERTHOMIEUX, Azzedine SOUIFI, Jean-Louis CAUMES, Abdelatif KHERRADJI, Gerald BETTANCOURT, Jerome BOSCARI, Bernard BATS, Adrien SALOMON, Robin HINGRAND,

**Assistent** : Julien SCHMITT (CTRA), Sarah PELATAN (Secrétaire administrative)

**Excusé** : Daniel Feuillade, Serge Selles, Nicolas Danos, Ghislain PROMÉ

---

Ouverture de la séance avec Romain DELPECH, Président, qui demande un moment de recueillement en la mémoire de JM JEANTET.

#### **Pôle Féminin :**

Suite aux projets amorcés par la FFF, la CFA et la DA, nous avons mis en place une nouvelle stratégie de développement de l'arbitrage féminin.

Dans le cadre du stage de détection organisé en Juin 2023 par la CFA, nous actons la création d'un groupe CAP FFF FEM. La projection est établie sous 3 ans, dans la perspective d'une candidature fédérale Féminine Centrale ou Assistante.

Un mentor est désigné pour chacune, une visio a déjà été mise en place pour expliquer le fonctionnement du groupe.

De ce fait, la CRA, en accord avec les CDA respectives, acte les décisions ci-dessous :

- Ingrid CARON, Océane JACOMET, Julie KERKACHE et Dina BOUMAIZ intègrent la catégorie Ligue Féminine,
- Virginie GUILLIN et Marion TISON intègre la catégorie Ligue Assistante Féminine,

Nous remercions les CDA pour la confiance accordée.

<b>Nom</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Mentor</b>
MOUSSAOUI	Centre	Daniel Feuillade
COSTE	Centre	Julien Schmitt
CADINOT	Assistante	Fréd. Hebrard
PIQUEMAL	Centre	Robin Hingrand
CARTAUT	Centre	Nicolas Houguet
CARON*	Centre	Gauthier Lapalu
JACOMET*	Centre	Gauthier Lapalu
KERKACHE*	Centre	Francois Cislo
GUILLIN*	Assistante	Aurélien Berthomieu
TISON*	Assistante	Karim Toureche
BOUMAIZ*	Centre	Nicolas Houguet
GILLOUX	Centre	Charlène Laur

**Pôle JAL :**

Les effectifs actuels sont de 73 JAL, dont 27 candidats et 7 Féminines, 12 arbitres dont 5 candidats ont intégré le groupe CAP FFF JAF. La CRA se réjouit que 3 féminines aient intégré le groupe.

Actuellement, 7 arbitres sont détectés dans le cadre d'une promotion sénior en fin de saison. Des observations seront programmées en R3 pour évaluer leurs niveaux.

Actuellement, la CRA et son pôle JAL envisagent de remettre 10 arbitres à disposition de leurs districts respectifs, majoritairement en raison d'un manque de rigueur et d'investissement dont ils font preuve.

En collaboration avec le Pôle Football Diversifié, une passerelle « Arbitre Futsal » sera proposé aux JAL Non promotionnel. Les règles restent à définir.

### **Pôle Football Diversifié :**

La CRA officialise les candidatures FFU2 de Bilal KHALIFI & Marouane RAHMOUNI.  
Une préparation CAP FFF FFU2 sera mise en place.

Sauf nouveaux éléments réglementaires qui amèneraient une réorganisation des effectifs :

- 2 montées RFU1 sont prévues pour 3 descentes
- 2 descentes et remise à disposition sont prévues pour les RFU2

Pour le Beach Soccer, la CRA se réjouit de la désignation de nos deux arbitres régionaux sur un match amical de l'équipe de France : LAURENT Maxence et LACOMBE Stéphane.

Le stage de rentrée RBS est prévu le 20 mai à Montpellier, les modalités restent à définir.

### **Pôle Désignations :**

Romain DELPECH insiste sur l'importance de la priorisation des désignations en fonction de la performance des arbitres et dans le cadre de la sécurisation des matchs.

A ce titre, les publications seront désormais publiées, dans la mesure du possible, à 15 jours.

Le pôle désignation remarque une hausse des changements dans la dernière semaine, majoritairement dû aux désignations FFF des JAF et candidats, des blessures et maladies de la période hivernale.

Les objectifs de contrôle des frais kilométriques sont respectés. Cela permet une latitude supplémentaire sur les désignations de matchs à risques et/ou enjeux.

Après vérification, la répartition des désignations dans la catégorie de l'arbitre est bonne. Quelques retardataires seront désignés manuellement. Ils sont retardataires par manque de proximité géographique, indisponibilités répétées et/ou blessures longue durée.

Un état des lieux est effectué concernant les arbitres en années sabbatiques.

La CRA se félicite de pouvoir désigner des trios majoritairement féminins sur les rencontres de R1 FEM.

*Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe Occitanie Féminine INTERSPORT, les phases finales seront arbitrées par des trios 100% féminins.*

Une réflexion est en place pour les désignations de phases finales de coupes, toutes catégories confondues. Les désignations tiendront compte de critères approuvés en CRA et dépendent des critères de la compétition.

Pour information, les échanges avec la Ligue Nouvelle-Aquitaine ont débuté depuis la journée du 04-05 février. Les échanges avec La ligue Méditerranée débuteront des ce week-end.

### **Performance 2024 :**

Supervisé par J. BOSCARI, le projet Performance 2024 sera prochainement mis en place. Les supports de formations et outils techniques sont en cours de finalisation.

Les CDA et les référents désignés seront prochainement contactés pour organiser la formation.

### **Indemnités Arbitrage LFO**

Frédéric Antonio, Maximilien Demoustier, Boris Gil, Karim Toureche, Christophe Tournier et Azzedine Souifi ont collaboré pour élaborer une proposition de grille tarifaire. Présenté à la CRA Plénière, elle nécessite davantage de réflexion avant d'être présentée au Bureau Directeur de la LFO. Nous espérons une mise en place pour la saison 2023/24.

Le groupe de projet continue son élaboration.

### **Effectifs cibles 2023/2024 :**

Suite à la réforme des championnats et la récupération du N3 au niveau fédéral à compter de la saison 23/24, la CRA a fait le choix de supprimer la catégorie élite régional. Les ER deviendront R1.

Le classement sera prépondérant pour les promotionnels dans le cadre de la candidature F4, pour les ERNP le classement déterminera, ou pas, les arbitres conservés dans les réservistes proposés à la FFF pour officier sur la catégorie N3 sur désignation de la FFF. Ce groupe de 10 arbitres, dont les modalités ne sont pas encore fixées, sera déterminé par rapport au classement terrain à l'issue de la saison 22/23. Ce groupe d'arbitres passera à 8, puis à 6 pour la saison 24/25.

Nous ne pouvons pas encore déterminer les effectifs cibles de la saison 23/24 en raison des multiples incertitudes qui résident pour le moment (années sabbatiques, organisation des compétitions, réussite JAF et affectation, changement de statut Central/Assistant, passage des JA en R3/R2).

En lien avec le Pôle Assistant, une passerelle est proposée aux arbitres centraux pour candidater aux catégories « Assistants de Ligue ». Après validation de la CRA, les arbitres Elites et R1 pourront passer AAR1 et les arbitres R2 et R3 pourront passer AAR2.

### **Actualité :**

Nourdine BERQACH – R3 a demandé à avoir sa saison gelée par faute de disponibilité. Il n'a effectué qu'une seule désignation cette saison. La CRA refuse le gel de son classement et avisera en fonction de ses disponibilités de fin de saison.

### **Discipline :**

En lien avec les Commissions de Discipline et d'appels, des sanctions seront mise en place pour les arbitres ne respectant les protocoles (FMI, rapports, retards, absences en commission, ...). Ces sanctions, financières ou sportives, seront prise en lien avec la CRA.

Nicolas HOUGUET  
Secrétaire



Romain DELPECH  
Président de CRA

